



Le Mouvement Européen-France se réjouit du résultat du référendum irlandais

Le Mouvement Européen-France se réjouit vivement du vote positif du peuple irlandais sur le traité de Lisbonne. Ce vote ouvre la voie à l'entrée en vigueur d'un texte indispensable à la bonne marche de l'Union, dont la ratification a déjà été autorisée par les Parlements des 26 autres Etats membres.

Il importe désormais que les gouvernements des pays ayant achevé la procédure de ratification, la Commission et le Parlement européen et les Parlements nationaux concernés fassent pression sur les exécutifs tentés de mener des manœuvres dilatoires.

Il est également capital que les dispositions de ce traité soient rapidement mises en œuvre car il ouvre des perspectives fécondes notamment en vue de mener une politique européenne de l'énergie ou d'assurer une représentation externe plus unie de la zone Euro. Ce ne sont là que des exemples. Il y en a d'autres, comme le rôle accru reconnu aux Parlements nationaux ou le droit d'initiative populaire, par delà les frontières. Ces nouveautés devraient contribuer à réduire la distance qui se creuse entre les citoyens et l'Union européenne.

Le ME-F demande aux gouvernements européens de désigner rapidement, conformément aux dispositions de ce traité, aux postes de Président stable du Conseil européen et de Commissaire chargé des affaires étrangères / Haut représentant, des hommes et des femmes, Européens convaincus, qui se sont illustrés par des actes ou des prises de position en faveur de l'intégration européenne, reconnaissant les valeurs contenues dans la Charte des Droits fondamentaux et prêts à défendre l'intérêt commun des Européens dans le monde.

Contact

Pauline GESSANT

Secrétaire Générale du Mouvement Européen-France

sg@mouvement-europeen.eu

Tél. : 06.83.11.60.09